



LES ACTUS’ Massongy

ÉCOLE

P10

VOEUX

P06

LA CLAIRIÈRE

P10



LE SOMMAIRE



LA COMMUNE

Le mot du Maire05
 11 novembre06
 Les vœux du Maire06
 Bâtiments, travaux, voiries07
 Atelier graffiti09
 La clairière10
 Les écoles10
 L'urbanisme12
 L'état civil14



LES ASSOCIATIONS

La malle au grenier17
 Chœur à cœur17
 Bibliothèque18
 Tirelire des Écoles de Massongy .20



INTERCOMMUNALITÉ

MJC Chablais21
 Thonon-Agglomération22



LE CCAS

Le mot du CCAS15
 La balade des Massongiens15
 Octobre rose16
 Noël des aînés16



DIVERS

Recensement des frontaliers23
 Information gendarmerie23

Massongy

PHOTOS & ILLUSTRATIONS : Mairie - Associations - Freepik - Unsplash

TIRAGE : 1000 exemplaires

CRÉATION GRAPHIQUE : Anne-Laure JOUBERT

38300 ECLOSE-BADINIÈRES - www.anneloandcom.com

IMPRESSION : REY GROUPE

69330 Meyzieu - www.reygroupe.com





LE MOT DU MAIRE



W W W . M A S S O N G Y . F R

“ C’est toujours avec grand plaisir que je prends la plume pour m’adresser à vous, particulièrement pour le magazine hivernal, puisque je retrouve ici l’occasion de vous souhaiter le meilleur pour l’année à venir, la joie, la santé, ainsi que de généreuses étrennes.

Sujet fâcheux du moment, au vu des dernières annonces gouvernementales actant la baisse des dotations vers les collectivités locales, nous nous attachons à garder le cap des dépenses utiles à l’intérêt général, tout en optimisant les recettes par la recherche de subventions. Ces subsides, qui sont indispensables pour finaliser un chantier comme celui de la route de Ballaison, ne doivent pas venir à manquer.

Pour rappel, nous avons été sollicités en début de mandat par le Département de la Haute-Savoie pour refaire entièrement cette voirie et pour la sécuriser. A la clé, une belle enveloppe qui a tenu toutes ses promesses sur la tranche 1, mais pas sur la tranche 2, raison pour laquelle j’ai demandé à ce que les travaux soient mis en suspens, dans l’attente que nos partenaires publics prennent leurs responsabilités concernant les factures à venir. Les travaux reprendront au premier semestre 2025.

Même sujet à Thonon Agglomération, où le Conseil Communautaire a voté à l’unanimité la

motion d’un « vœux relatif à la reconsidération de l’effort demandé aux collectivités du fait de la dégradation des finances publiques ». Il faut que l’état fasse confiance aux élus locaux en leur donnant les moyens de maintenir des services de qualité, tout en continuant à investir dans des infrastructures d’utilité publique, ainsi que dans la transition écologique.

Sur la transition justement, de belles perspectives à venir pour notre commune avec l’approbation du Plan Alimentaire Territorial, qui acte le portage de la couveuse agricole sur le domaine de Quincy par Thonon Agglomération. Les maraichers de demain seront donc formés à Massongy, dans le respect de la biodiversité.

Autre bâtiment, l’ancienne mairie. Le dessin du futur café-restaurant a été validé par la commission dédiée. Après dépose du Permis de Construire, comptez une année de formalité administrative et au moins une année de travaux. Ce projet ne verra donc pas le jour avant la fin de notre mandature. Être élu, c’est avant tout être patient.

Que tout cela ne nous empêche pas de lever notre verre ! En ce début d’année 2025, je lève le mien à votre santé et vous réitère tous mes vœux de bonheur, ainsi qu’à vos proches, et une très bonne lecture de ce nouveau magazine communal.



Le Maire,
Sandrine DETURCHE





COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE

Très froid pour cette 106^{ème} commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, mais cela n'a pas empêché les Massongiens de se rassembler en nombre pour rendre hommage aux soldats d'hier et d'aujourd'hui, morts pour la France.

Merci aux élèves pour les très belles lectures de soldats partis au front, ainsi qu'à leurs professeurs pour le travail réalisé chaque année sur le thème de la citoyenneté. Dans un monde où de nombreuses guerres font rage et où la montée des extrêmes semble inexorable, il est essentiel que nos enfants n'oublient pas.

Merci aux Pompiers et aux Jeunes Sapeurs-Pompiers, aux forces de l'ordre et aux anciens combattants dont Michel Evrard, ancien d'Algérie et Bernard Bullat, qui avait officié plus jeune en tant que porte-drapeau pour les pompiers.



VOEUX DU MAIRE

Vous êtes **chaleureusement invités** à venir découvrir le bilan 2024 et à partager le verre de l'amitié avec toute l'équipe municipale le **vendredi 17 janvier** à 19 h 00 à la salle des fêtes.

On vous attend nombreux !

LA MUNICIPALITÉ AGIT POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Suite aux réunions de quartier de mi-mandat, nous avons remarqué que l'une des principales préoccupations de nos concitoyens était la vitesse excessive des véhicules à moteurs sur Massongy.

La commission voirie s'est donc mise au travail en commençant par un diagnostic. Sa conclusion ? Les zones 30 sont réparties de manière anarchiques et donc inefficaces.

Le code de la route précise qu'en agglomération, la vitesse des véhicules est limitée à 50 km/h, sauf si le maire décide par son pouvoir de police de minorer cette vitesse par arrêté municipal.

Il est prouvé que, lorsqu'une trop longue portion de route est limitée à 30 km/h, l'usager n'est plus attentif et reprend la vitesse classique de 50 km/h. C'est pourquoi il est plus efficace de concentrer les

portions limitées à 30 km/h sur des endroits stratégiques, où la configuration de la voirie (ambiance, largeur, courbe, carrefours, etc..) va conduire de fait au respect de cette limitation, à savoir :

- Les hameaux historiques où la densification de l'habitat et les circulations de tous les modes sont concentrés,
- Les portions de voirie qui présentent des risques particuliers, comme les carrefours à faible visibilité,
- Les secteurs qui multiplient les entrées et sorties de véhicules ou stationnements anarchiques comme les abords des points d'apports volontaires ou commerces.

Le travail sur les zones 30 a été mené dans ce sens.





En parallèle, afin de pacifier la circulation sur l'ensemble de la commune et pas seulement sur les zones précédemment citées, nous allons mettre en place 2 mesures à savoir :

- Zones test d'écluses avec la tenue d'un cahier d'observation en mairie (route du Bourg et route de Bardenuche),
- Passage fréquent de la police municipale pluri-communale afin d'identifier les secteurs sensibles aux infractions.

Ces mesures nous permettront d'anticiper de potentiels aménagements à pérenniser dans le futur.

Dernière mesure, la mise en place de marquage « chaucidou » route de l'Église et route de Conches, qui a permis de matérialiser un espace pour les piétons et les cyclistes sur les côtés.

Avec ces marquages, le dépassement des cyclistes ou piétons n'est possible que si aucun autre véhicule n'arrive en face. Le fait de rouler au milieu de la chaussée, qui n'est ni habituel, ni sécurisant, oblige l'usager à ralentir.

Rien n'est figé, la commission voirie est ouverte à toutes suggestions d'amélioration, gardez simplement à l'esprit qu'il est important de regarder plus loin que le devant de sa porte et d'avoir une vision de l'ensemble de la commune.

CONDUITE DE GAZ RELIANT DOUVAINÉ À SCIEZ (POUR TRANSPORT GAZ DEPUIS MÉTHANISEUR DE VEIGY-FONCENEX)

Des travaux sont prévus au printemps 2025 par GRDF pour relier le méthaneur de Veigy-Foncenez, qui est régulièrement en excédent de production, à Sciez-sur-Léman, qui est déjà relié au réseau côté Thonon.

Massongy étant au carrefour de ce projet, nous avons dû accepter ces travaux qui dureront plusieurs semaines en feux alternés sur les routes du Bourg et de Prailles.

Si côté route du Bourg les travaux nous impacteront positivement puisque toute la bordure de voirie côté lac devrait être refaite grâce au passage des tuyaux, il n'en est rien côté Prailles où il est prévu de faire une tranchée en milieu de voirie. Des négociations sont en cours afin de trouver une solution pour ne pas détériorer outre-mesure l'enrobé de cette voirie en bon état.

UN NOUVEL ADRESSAGE À VENIR

Depuis 2022, la loi dite 3DS a donné la compétence aux communes de délibérer sur les noms des voies publiques et privées ouvertes à la circulation, y compris lieu-dit et lotissements.

La commune s'est donc saisie de cette opportunité pour passer au système métrique. Le numéro de votre habitation vous sera donc affecté en fonction de la distance réelle parcourue depuis le début de la voie. Certains noms de rue pourront également être changés en cas de doublon, ou créés si nécessaire.



Ce nouvel adressage permettra d'améliorer la sécurité des personnes (services d'urgence, police et gendarmerie) mais également l'efficacité des services (courrier postal, fibre optique...).

Le travail d'identification débutera en décembre et les nouveaux numéros et noms seront attribués courant 2025. Les foyers devront signaler leur changement d'adresse auprès des organismes privés ou publics, nous fournirons à chacun des attestations dans ce sens.

DES SESSIONS SERONT ORGANISÉES AVEC DES CONSEILLERS NUMÉRIQUES POUR AIDER LES PERSONNES QUI SOUHAITERONT FAIRE LES DÉCLARATIONS DE CHANGEMENT D'ADRESSE PAR INTERNET.

ATELIER GRAFFITI LE PARKING DE SOUS-ETRAZ EST OFFICIELLEMENT OUVERT

La requalification de ce lieu a été l'occasion de proposer à 18 enfants et adolescents de Massongy de réaliser un très beau graffiti sur le thème « nature ». Durant trois samedis, armés de bombes acryliques et de rouleaux, ils se sont exprimés pour un résultat magnifique qui amène couleur et cachet à ce lieu central du hameau.

Bravo à Nina, Léo D., Yago, Léa, Lola, Nolan, Maëlys, Chiara, Paul, Kiara, Léo C., Manon, Mathias, Nyima, Malone, Giulia, Alexis et Lorik pour cette très belle réalisation et merci à Jonathan et Lydie (Le-GraffLAB) pour l'animation de cet atelier.





LA CLAIRIÈRE

En juillet, pendant un séjour à Passy placé sous le signe des découvertes de la faune et la flore, nos petits campeurs en herbe ont pu découvrir la beauté de nos Alpes. Sensations fortes avec la passerelle himalayenne du lac vert et, pour certains, la première nuit sous tente !



Au mois d'août, les enfants ont fait preuve d'imagination. Armés de déguisements et de beaucoup d'idées, ils ont tourné et monté eux-mêmes plusieurs courts-métrages, qu'ils ont ensuite projetés aux parents.

Le mois de septembre, synonyme de rentrée, a vu l'équipe s'agrandir avec l'arrivée de Marjorie et Laetitia.



En octobre, petits et grands ont profité des vacances pour plonger dans l'univers intrigant du manoir de la famille Addams. Ambiance élixirs mystérieux et toiles d'araignée ! Tout était réuni pour retrouver le Chat Mallow de cette pauvre Granny ! Les sorties « escape game » et « l'île de Tortuga » ont été grandement appréciées par les enfants.



Les mercredis-neige vous sont proposés encore une fois cet hiver, avec des cours de ski alpin ou snow-board. On es-

père une neige abondante pour passer les médailles.

Cette activité peut se faire dans le cadre des « circuits sportifs, qui comprennent aussi des séances de skate-board et de VTT.



En parallèle, le centre de loisirs propose des jeux collectifs ainsi que des ateliers cuisine, sciences ou bricolage, pour des moments de partage et de créativité inoubliable !

LA VIE DES ÉCOLES

L'ÉCOLE DE MASSONGY SOUS LE FEU DES PROJECTEURS AVEC LE PROJET NEFLE

Le 1^{er} octobre, l'école de Massongy a ouvert ses portes à de hautes personnalités de l'Éducation Nationale : Frédéric Bablon, Inspecteur d'Académie-Dasen, Damien Petitjean, IA-DAASEN, et Fabienne Vernet, ADASEN.

Ces visiteurs prestigieux ont été particulièrement intéressés par les projets innovants. Ils ont pu observer en classe la fusion des maternelles, qui permet aux élèves de bénéficier d'un apprentissage plus personnalisé et d'un environnement d'apprentissage plus riche.

Le projet NEFLE, axé sur la classe flexible, permet de travailler en petits groupes et de changer souvent de places et d'assises.

MAIS QU'EST-CE QUE LA CLASSE FLEXIBLE ?

Le principe de la classe flexible est de proposer un aménagement de classe différent et des postures de travail variées, tout en s'adaptant au mieux aux besoins des élèves. Cela leur permet de gagner en autonomie et d'avancer dans les apprentissages.

La modalité est que chaque enfant puisse choisir l'endroit qui lui convient le mieux en fonction du travail qu'on lui demande. L'aménagement permet

aux élèves de choisir leur poste de travail et la position dans laquelle ils se sentent bien pour être dans les meilleures conditions d'apprentissage possibles pour eux. Selon l'activité proposée, ils changent d'endroit et d'installation. Le fait de pouvoir bouger ou d'être sur une assise mobile permet d'augmenter leur motivation et de conserver leur capacité d'attention et de concentration. Cet aménagement est propice à l'alternance des temps de travail en grands groupes et en petits groupes modifiant les interactions possibles entre élèves et avec l'enseignant. Cette pédagogie a été vivement approuvée par Le DASEN et son équipe.

Cette visite est une belle reconnaissance du travail accompli par l'ensemble de la communauté éducative de Massongy. Elle nous encourage à poursuivre nos efforts pour offrir à nos élèves un enseignement de qualité et adapté aux enjeux du XXI^e siècle.



LES ÉCO-DÉLÉGUÉS DE RETOUR POUR UNE DEUXIÈME ÉDITION !

Les élèves de Massongy ont renouvelé leur engagement en faveur de l'environnement en organisant la deuxième édition des élections des éco-délégués. Les idées ne manquent pas pour cette nouvelle année scolaire ! Parmi les projets les plus enthousiasmants, citons l'organisation d'une journée de covoiturage et la création de badges pour récompenser les élèves engagés dans des actions éco-responsables.

LA ROBOTIQUE ÉDUCATIVE, UN TREMPLIN VERS L'AVENIR



Dans le cadre des nouveaux programmes scolaires, notre école a eu la chance de découvrir les joies de la programmation grâce à un prêt de kits robo-

tiques. Cette expérience a révélé tout le potentiel pédagogique de ces outils. Les élèves, captivés par ces petits robots, ont rapidement compris les notions de programmation de manière ludique et concrète. Devant l'engouement suscité, nous envisageons désormais d'investir dans notre propre équipement pour pérenniser cette démarche et offrir à tous nos élèves l'opportunité de développer leurs compétences numériques.

ACTIVITÉ MENUISERIE



Au cours de deux journées, la cour de l'école s'est transformée en atelier de menuiserie. La venue de l'entreprise « Les Bambins des Bois » a permis aux élèves de 3 classes élémentaires de découvrir la découpe et la réalisation d'objets en bois.

Les élèves ont appris à manipuler les outils avec beaucoup de concentration pour donner forme à leurs ouvrages. Cette activité a été un franc succès auprès des élèves et aura peut-être suscité des vocations.

DU VENT DANS LES VOILES



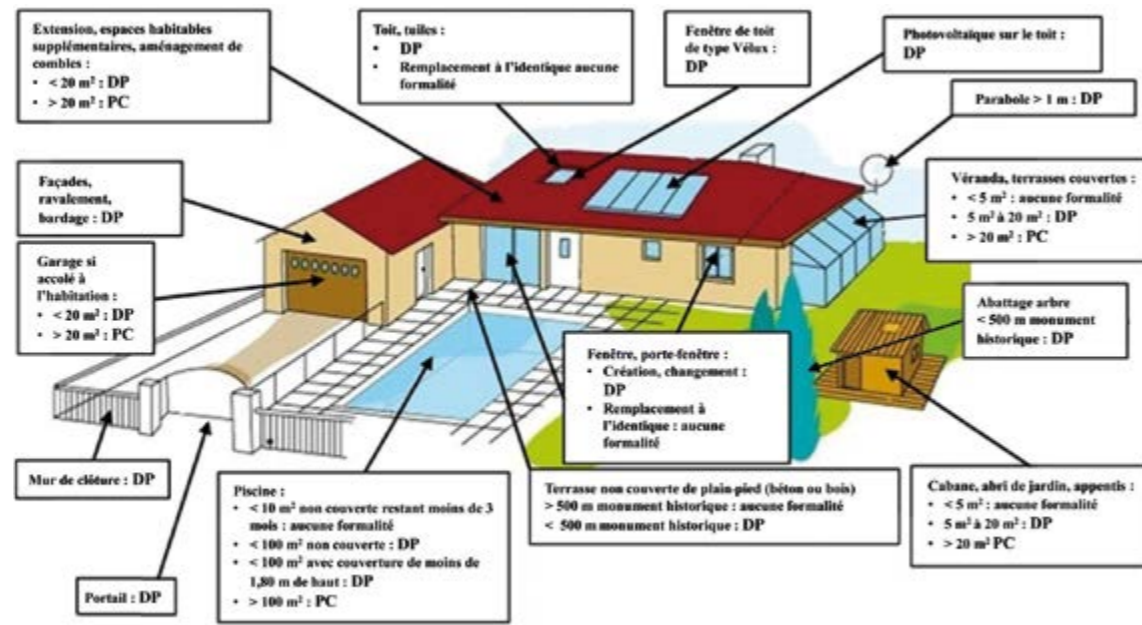
Si la météo a été très instable et peu favorable cette année, les enfants de CM1 et CM2 se sont montrés enthousiastes sur les 3 jours de stage voile. Ils ont su naviguer sur un lac parfois agité avec courage. Un grand merci à la TEM et à la mairie pour le financement de cette activité.



L'URBANISME

Vous envisagez des travaux sur votre maison ? Selon la nature de ceux-ci, vous êtes soumis à une demande de Permis de Construire (PC) ou Déclaration Préalable (DP) en mairie.

VOICI UN VISUEL QUI VOUS PERMETTRA D'Y VOIR PLUS CLAIR :



VOUS AVEZ UNE QUESTION, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC NOTRE SERVICE : urbanisme@massongy.fr ou rendez-vous sur le site de **THONON AGGLOMERATION**. POUR CONSULTER EN LIGNE LE PLUI DU BAS-CHABLAIS : www.thononagglo.fr

DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉES (DP)

Nom du demandeur	Nature des travaux	Adresse du terrain
SCEA LE NANT	Installation d'un générateur d'une puissance de 168 KWc d'une surface de 840 m ²	2 Chemin du Nant des Mules
TREMBLET	Remplacement de clôture existante par une clôture rigide RAL 7016 - Ht : 1,60 m	22 Route de la Tour
DI SALVO	Construction d'un abri jardin - Ht : 3,50 m	16 Bis Route de Prailles
BIGUET	Rénovation énergétique de la toiture avec pose de 3 vélux sans créer de surface de plancher	46 Route de l'Eglise
COMTE	Ravalement de façades	3 Chemin de la Converse
EDF-ENR	Installation d'un générateur photovoltaïque d'une surface de 41 m ²	15 Lotissement des Crêts
ANDRONIC	Installation d'un abri de jardin - Surface 11 m ²	5 Chemin de Thénieres
PROFIRE GENIE CLIMATIQUE	Installation de 9 panneaux solaires - Surface : 21 m ²	5 G Route de Sous-Etraz
MASSON	Suppression d'un balcon et création d'une terrasse	3 Route de l'Église
RAMON-ALVAREZ	Pose d'une pergola	1 Impasse des Bels
SOLAIR TECH	Pose de 18 panneaux photovoltaïques - Surface : 38,80 m ²	3 Chemin de Mamoré
EL DAHAN	Création de surface de plancher de 26,09 m ² + Changement de tuiles existantes par des nouvelles tuiles RAL 8016	4 Impasse du Cordonnier
BOUCHAOUR	Ravalement de façades RAL 9001 + Changement de fenêtres avec volets et porte d'entrée + Création d'une fenêtre	17 Route de Conches

DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉES (DP)

Nom du demandeur	Nature des travaux	Adresse du terrain
BOUCHAOUR	Remplacement de la clôture et du portillon existants	15 Route de Conches
MUGNISI	Changement de la couverture existante par des tuiles mécaniques	2 Chemin de la Fontaine
DOUCET	Ravalement de façades - Façades RAL 9001 - Menuiseries RAL 8019"	26 Route de Sous-Etraz
MATHERN	Construction d'un garage	41 B Route de Sous-Etraz
MADER	Changement de la couverture existante par des tuiles mécaniques	48 Route de Conches
DOUCET	Suppression de la haie + création d'une clôture	26 Route de Sous-Etraz
MONABEE	Pose de 14 panneaux photovoltaïques - Surface : 27,30 m ²	72 Route du Bourg
GLOBAL INVEST	Création de 2 vélux	5 Route de Sous-Etraz
GLOBAL INVEST	Modification ouverture existante en porte fenêtré	5 Route de Sous-Etraz
BORDIER	Création d'une piscine	28 Route de Genève
POTIER	Modification d'ouvertures + création de 2 vélux + ravalement façades + remplacement de tuiles	1 Chemin des Poses
LE JONCOUR	Modification du coloris sur 1 m de la façade Nord Est + grillage sur muret	13 Route de Conches
VINCENT	Ravalement de façades	8 Route de la Tour
EMETI SOLAR BOX	Pose de 12 panneaux photovoltaïques	32 Route de Chevilly
DONNA	Ravalement de façades	20 Route du Coin Cornu
BROQUANT	Construction d'une piscine	Lieu-dit Les Gredalles
DALLI	Installation de panneaux solaires	2 Chemin de Thénieres
GEZER	Création d'une piscine + agrandissement terrasse	6 Bis Route de la Tour

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS (PC)

Nom du demandeur	Nature des travaux	Adresse du terrain
LIOTAUD	Nouvelle construction	1 Chemin des Poses
DALLIER	Construction d'une maison individuelle	Chemin des Clos

DEPOSER UN DOSSIER D'AUTORISATION D'URBANISME, PENSEZ À LA DÉMATÉRIALISATION !

Pour cela, il faut vous rendre sur l'adresse du site suivant : <https://gnau51.operis.fr/thononagglo/gnau/#/>

✓ CRÉER UN COMPTE DANS L'ONGLET

En haut à droite

Une fenêtre apparaît



✓ PAS ENCORE DE COMPTE ?



✓ REMPLIR TOUS LES CHAMPS ET CRÉER MON COMPTE PERSONNEL

✓ CONNEXION : EMAIL + MOT DE PASSE

Une fenêtre apparaît



Une fenêtre apparaît



✓ DANS FORMULER : CHOISIR LE DOCUMENT APPROPRIÉ

Laissez-vous guider tout au long de votre demande !



ÉTAT CIVIL DE L'ANNÉE 2024



NAISSANCES

ARNT Maylie	21 décembre 2023
MOUREY Ambre	08 janvier
VERQUEIRE Louis	20 janvier
PICHERIT Maëlle	08 février
BAUDINO Timothée	12 février
VOLLET Henri	21 février
ENJALBERT Juliette	01 avril
MALLEVAL CHOLAT Romane	28 mai
VUARCHEX Clara	30 mai
CANETE Camila	09 juin
MUGNISI Lucas	30 juin
LEGRAS Noé	01 août
CORRET Ysée	20 août
HELBA Lougan	09 septembre
VIRGINO Malo	20 septembre
CLEMENT Joachim	15 octobre
DIROU Léna	10 novembre



MARIAGES

Vincent DOUTRELIGNE et Pattaraphorn ONPROMRAT	06 mai
Loïc DE RAEDT et Ingrid MARIN	27 juillet
Yoann LELIEVRE et Camille GONZALES	31 août
Nathanaël PASCUAL et Esmeralda SARRA MOURILLO	07 octobre
Erwan DUVAL et Floriane ROULLARD	26 octobre



PACS

Florian GAULUET et Laëtitia LASSUS	28 mars
Loïc LACHAL et Marina OLIVERI	07 mai
Jérémie DOTTORE et Laëtitia NETTELET	09 août
Quentin SERAILLE et Marie ESCALE	23 août
David ARNAIZ de la FUENTE et Marie-Charlotte GACHELIN	03 septembre
Félix PACAUD et Mélanie MORESTIN-BILLAUDON	04 octobre
Walid DOUAB et Jennifer MAITRUGUE	12 novembre



DÉCÈS

Christine CUGLIETTA, épouse DUCROZ	12 décembre 2023
Marguerite HO-MOCKQOI	08 janvier
Marie-Marguerite CHAVOT veuve ISABELLE	08 juin
Cyril ZIEDER	11 juillet
Paulette DUPERREX, veuve MONVOIGNARD	15 juillet
Ewenn CHENARD	30 juillet
Anne-Marie FROSSARD, veuve GENOUD	06 août
Nadine, Françoise ROULLARD épouse AUGUGLIARO	16 août
Paul DEMIERRE	10 novembre



LE MOT DU CCAS



Les membres du CCAS sont à votre disposition si vous rencontrez des difficultés au quotidien. Au-delà d'une écoute active, ils peuvent vous donner un coup de pouce financier si cela est nécessaire.

Par ailleurs, ils disposent chaque année d'une enveloppe pour financer des associations reconnues d'intérêt public. Pour 2024, voici ce qu'ils ont décidé de verser :



ECAUT (École Catholique D'Apprentissage De L'Automobile)	50 €
Chambre de métiers et de l'artisanat	150 €
Jeunes Sapeurs-Pompiers	200 €
Football Club Ballaison	150 €
Association des donneurs de sang	100 €
Resto du cœur	200 €
Panier relais	200 €
Les amis des résidents des Erables	100 €
Women safe & Children	200 €
Secours Populaire Français	150 €
TOTAL	1 500 €

BALADE DES MASSONGIENS

42 Massongiennes et Massongiens ont pris le chemin de la Villa Bonnod à Villard-Bonnot (Isère) le samedi 7 septembre, pour un repas-spectacle sur le thème « cabaret ».

Danses, chants, tours de magie et animations burlesques ont émaillé cette journée placée sous le signe de l'humour et de la gastronomie.





OCTOBRE ROSE

À QUOI SERVENT VOS DONNS ?

Les Fées Roses du CHAL

Votre générosité nous permet de mettre en place des actions auprès de nos patients à l'Unité de Jour

- Prise en charge de soins de détente (réflexologie et yoga)
- Intervention hebdomadaire de 2 art thérapeutes qui proposent des activités telle que peinture, dessin, poterie...
- Accueil des Neztoules au CHAL et à l'Hopital Départemental Dufresne Sommeiller qui apportent un soutien aux patients en soins palliatifs ou en chimio et aussi aux équipes
- Achat de vernis à ongles adaptés à certains patients sous chimio
- Achat de fournitures à notre socio esthéticienne qui intervient 1 fois par semaine dans notre service
- Subventionner l'achat de 2 paires de lunettes virtuelles utilisées lors de soins anxio-gènes
- Et enfin chaque année nous faisons un don à la Ligue contre le Cancer pour que la recherche continue.

Les Fées Roses du CHAL GHT LE MAN MONTALANT CENTRE HOSPITALIER ALPES-LÉMAN

EN OCTOBRE ON JOUE POUR UNE BONNE CAUSE !

Un concours de belote a été organisé par les bénévoles du CCAS fin octobre afin de récolter des fonds pour l'association « Les fées roses ».

Cette association, qui a été créée par des soignantes du Centre Hospitalier Alpes-Léman, a pour but d'apporter bien-être et accompagnement aux patients hospitalisés en oncologie.

LES 48 JOUEURS PRÉSENTS ONT PERMIS DE RÉCOLTER 525 EUROS, MERCI À EUX !

Le CCAS remercie également :

- **Les bénévoles** pour l'organisation du concours ainsi que pour la recherche des lots,
- **Les participantes des « Lundis Jeux »** qui ont confectionné les pâtisseries,
- **Les commerçants** qui ont généreusement fournis les lots : Carrefour Market, Crédit Mutuel, Intermarché, Bugnet Ramonage, restaurant L'Ane Rouge, Chamoux Vidonne Sarl, Pizz' Amore, fruitière La Fretire du Davo, magasin Biocoop, GAEC La Meuraz, institut de beauté Guinot, pressing Ciel-Bleu, domaine viticole Delalex, La Mère Gaud, boulangerie Marie Blachère, Gamm-Vert.



LA MALLE AU GRENIER



PRODUCTIONS DE LA MALLE AU GRENIER

Fin juin 2024, la pièce « L'autorisation » a été jouée au Théâtre de Quincy et cet automne « La cuisse du steward » a été reprise pour quatre représentations. Une petite pièce « L'annonce » a été montée spécialement pour la fête du village.

STAGE RÉGIE

Au mois de juin, sur un week-end, Dominique Barboyon, régisseur de théâtre, est intervenu auprès de nos jeunes et moins jeunes pour un stage de régie de théâtre. Il a permis aux participants de se familiariser avec les nouvelles techniques pour le son et la lumière.

SIÈGES DU THÉÂTRE DE QUINCY

La vétusté des sièges du Théâtre de Quincy les oblige à prendre leur retraite, les assises partent dans tous les sens et avant qu'un spectateur ne disparaisse dans les oubliettes du théâtre ou ne soit éjecté au plafond entre deux projecteurs par un ressort mal intentionné, il est important voire capital de les changer. Pour caricaturer un président un peu plus célèbre que celui de Quincy: C'EST NOTRE PROJET!!! Tout cela va se faire au mois de juin prochain, mais tout cela aussi a un coût. C'est la raison pour laquelle nous avons lancé une cagnotte participative sur HelloAsso qui nous permettra d'amortir l'impact financier pour notre association et comme le dit la formule, tous les dons seront les bienvenus. <https://www.helloasso.com/associations/la-malle-au-grenier/collectes/des-nouveaux-fauteuils-pour-le-theatre-de-quincy>.

NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE SOUTIEN.

Depuis toujours le théâtre est un élément important de notre société, il offre un moyen d'expression artistique, de divertissement, d'émotion et de réflexion sur le monde qui nous entoure, tout cela est primordial. Il sert à raconter des histoires, à transmettre des messages. C'est une force puissante qui a la capacité d'inspirer, d'éduquer et de rassembler les gens. Faire vivre ce petit théâtre de Quincy est une chance incroyable pour la commune de Massongy, mais aussi pour nous comédiens et surtout pour les enfants et les adolescents qui suivent nos ateliers. Le théâtre pour enfants est utilisé pour éduquer et divertir les enfants, il leur fournit un environnement sûr pour explorer leur créativité et leur donner confiance en eux.

QUINCY SOIT-IL !

La 12^e édition du festival de théâtre « Quincy soit-il ! » s'est très bien déroulée. Bien sûr, composer une programmation est toujours subjectif. Entre comédies, pièces à thème, lecture et spectacle pour enfant, l'offre était très variée. Cette année les troupes présentes venaient principalement de la région. « Quincy-soit-il ! » est maintenant bien implanté dans le paysage théâtral régional, il est reconnu et nous oblige à préparer la 13^e édition. Merci à tous les bénévoles de Massongy de permettre cet événement culturel et convivial.

CHOEUR À CŒUR

Le groupe vocal « chœur à cœur » est heureux d'œuvrer sur notre commune de Massongy mené par Audrey Vitton.

Nos voix s'unissent pour partager de la bonne humeur, de l'enthousiasme, le plaisir, du partage...

Nous avons un répertoire varié entre des chants sacrés du monde sans oublier les chants de notre culture française...

Une voix, des voix, toutes unies sur la même voie.

RETROUVEZ-NOUS POUR UN PROCHAIN CONCERT EN 2025 !

f Chœur à cœur ou Audrey Vitton

Au plaisir de vous retrouver en musique.

Audrey Vitton - Musicothérapeute



NOËL DES AÎNÉS

Depuis deux ans, afin de satisfaire nos anciens, nous leur proposons de choisir entre colis et repas. Cette année, une centaine de colis gourmands a été distribué par les bénévoles du CCAS et plus de 60 personnes ont participé au repas animé par

Jean-Michel Sonnerat, à la salle des fêtes. Merci à nos anciens pour les nombreuses anecdotes et souvenirs qu'ils ont partagés avec nous ce jour-là.





FERMETURE
DU 22 DÉCEMBRE
AU 4 JANVIER INCLUS
BONNE
ANNÉE 2025

LA VIE À LA BIBLIOTHÈQUE

LA BIBLIOTHÈQUE C'EST ET C'EST GRATUIT !



Deux jurys, d'environ dix personnes, l'un adulte, l'autre organisé par l'école autour des éco-délégués, ont classé une sélection de dix livres, tant romans que documents de vulgarisation.

Le 26 octobre 2024, lors d'une journée riche en intervenants, au pôle de la Visitation à Thonon, le prix a été décerné à « **Striatum. Comment notre cerveau peut sauver la planète.** » de Sébastien Bohler et à l'album « **Perma-village ! Le village de mes rêves** » d'Olivier Dain-Belmont. C'est avec beaucoup de sérieux que Marius Galet, scolarisé à Massongy, a remis les prix aux auteurs lauréats.

SAMEDI 30 NOVEMBRE 2024

La bibliothèque a reçu Madame Schmitz-Sabarly. Elle nous a présenté une sélection de livres et de jeux des éditions Pourpenser, une maison d'édition engagée et indépendante créée par Aline de Pétigny, autrice et illustratrice. L'imprimeur est français, il utilise des papiers issus de forêts gérées durablement et des encres végétales.

Merci à elle pour cette belle intervention.

Les séances à la bibliothèque avec les élèves des écoles primaires et maternelles ont repris depuis la rentrée scolaire. Les huit classes sont reçues les jeudis matin et après-midi toutes les 6 semaines environ.

Au programme : emprunts de livres et des lectures.

Depuis ce printemps, la bibliothèque s'est « mise au vert », en se proposant jury du premier Prix littéraire Environnement. Initié par une association chablaisienne « De Rives en Pages », ce prix récompense des auteurs et des œuvres qui favorisent la prise de conscience environnementale.

 BIBLIOTHÈQUE DE MASSONGY,
ROUTE DE L'ÉGLISE

 massongybiblio@aol.fr

 04 50 35 81 96

 HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi de 16 h à 18 h (en période scolaire)
Mercredi de 16 h à 18 h - Samedi de 10 h à 12 h



A VOS AGENDAS

AU PROGRAMME FIN JANVIER : UNE ANIMATION AUTOUR DU JAPON

- Divers ateliers seront proposés pour les petits et les grands pour découvrir la culture japonaise.
- Confection de Kokeshi , poupée japonaise
- Apprendre à dessiner des mangas

- Atelier haiku
- Atelier furoshiki ou l'art d'emballer les cadeaux dans du tissu

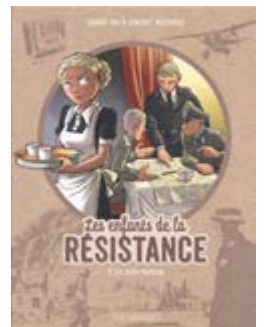
Des séances de kamishibais seront également au programme tout au long de l'année les mercredis après-midi.

TOUS LES LIVRES PRÉS-SÉLECTIONNÉS, POUR LES ADULTES COMME POUR LES ENFANTS, SONT EMPRUNTABLES À LA BIBLIOTHÈQUE.

LES NOUVEAUTÉS

DANS LES RAYONS ADULTES ROMANS,
POLARS ET DOCUMENTAIRES

TITRES	AUTEURS
LES JARDINS DE TORCELLO	Claudie Galla
FRAPPER L'ÉPOPÉE	Alice Zeniter
HOURIS	Kamel Daoud Prix Goncourt 2024
EN ATTENDANT LE DÉLUGE	Dolorès Redondo
JACARANDA	Gael Faye Prix Renaudot 2024
CÉLÈBRE	Maud Ventura
MADELAINE AVANT L'AUBE	Sandrine Collette
LA DÉSINVOLTURE EST UNE BELLE CHOSE	Philippe Jaenada
LES EFFACÉES UN THRILLER ÉVÉNEMENT LA NOUVELLE ENQUÊTE DE Lucia Guerrero.	Bernard Minier
ILARIA : OU LA CONQUÊTE DE LA DÉSOBÉISSANCE	Zalapi Gabriella
JOUR DE RESSAC	Maylis de Kérangal
UN BATTEMENT DE CŒUR APRÈS L'AUTRE COUP DE CŒUR DE Raphaëlle Giordano	Françoise Cordier-Bresson Prix femme actuelle 2024



DANS LE RAYON BD ENFANTS/ADOS ENTRE AUTRES !

LES SOEURS GREMILLET
TOME 5 : Les trois souhaits - TOME 6 : La villa des mystères

ANIMAL JACK
TOME 7 : Le plein d'aventures - TOME 8 : Un tout petit monde - TOME 9 : Terre de dragons

LES ENFANTS DE LA RÉSISTANCE
TOME 6 : Désobéir ! - TOME 7 : Tombés du ciel -

TOME 8 : Combattre ou mourir - TOME 9 : Les Jours heureux

LES PETITS MYTHO
Une série mêlant deux genres : BD et documentaires
TOME 1 : Foudre à gratter TOME 2 : Le grand Icar - TOME 3 : Les Titans sont durs - TOME 4 : Poséidon d'avril





TIRELIRE DES ÉCOLES DE MASSONGY

MISSION DE L'ASSOCIATION

La TEM est une association loi 1901 dont les bénéfices des ventes et des fêtes permettent de financer des activités pour les enfants tout au long de l'année comme la voile et les diverses sorties scolaires.

Pour nous soutenir dans cette mission, même si vous n'avez pas d'enfant à l'école, vous pouvez devenir membre ou simplement faire un don à l'association.

APPEL À VOS DONS MATÉRIELS !

Pour stocker notre matériel, nous recherchons des étagères, des boîtes qui puissent se fermer hermétiquement.

Nous recherchons un grand thermos pour proposer des boissons chaudes lors des prochains goûters en extérieur.

NOUS COLLABORONS AVEC ALLAU BURO !



Allau buro : une entreprise locale douvainoise. 15 % du montant de vos commandes seront directement reversés à la TEM.

Vous pouvez passer vos commandes en un clic pour la rentrée scolaire dès juin 2025 et jusqu'à mi-août 2025 sur leur site internet. Une liste avec toutes les fournitures par niveau et par école sera pré-enregistrée.

Retrait sur place au 23 route du crépy, à Douvaine, ou livraison à domicile

Contact : <https://allauburo.fr> et 07 49 68 23 74

ÉQUIPE TEM 2024-2025

Chers parents, Massongiens, Massongiennes.
Un nouveau souffle sur Massongy avec une nouvelles équipe aux commandes de la TEM.
Il nous tenait à cœur de vous présenter nos bouilles pour un meilleur repérage!
Nous sommes là, avec grand plaisir pour les enfants et aussi pour notre super village.
Au programme de cette année :
Joie, festivités, sous pour nos enfants, bonne humeur, rigolade et plus encore...
Le bureau

Dates importantes :

- Fête de fin d'année le 20 décembre avec repas, bar, ateliers et animations pour les enfants et les adultes! 16h30-23h00
- Préparation du Carnaval le 12 mars à Massongy avec défilé+fête le 15 mars de 14h à 18h à Douvaine (Carnaval du Bas chablais)
- Fête de fin d'école le 21 juin combinée probablement avec la fête de la musique
- La date du Loto vous sera communiquée au plus vite!

Rappel:
Si vous le souhaitez, il est encore possible d'adhérer à l'association au moyen du bulletin ci-joint.

NOUS RECHERCHONS ENCORE DES MEMBRES ACTIFS (BÉNÉVOLAT)

RETROUVEZ NOS ACTUALITÉS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Instagram : [tireliredesecolesdemassongy](https://www.instagram.com/tireliredesecolesdemassongy)

Facebook : Tirelire des Ecoles de Massongy. TEM

tirelire.massongy@gmail.com

07 63 30 32 29

AJ ACTIVITÉS LOISIRS JEUNES

L'ALJ est le secteur jeunesse de la MJC Chablais. Il propose aux 10-17 ans ainsi qu'à leur famille différentes actions tout au long de l'année.

LES STAGES DE VACANCES 10-17 ANS

Nous organisons durant les vacances scolaires des stages thématiques à la MJC Chablais.

Quelques idées de stages : Initiation au Hip Hop, Multisports, ateliers d'écriture, bruitage de film, etc... **Le transport des jeunes est assuré par l'équipe d'animation au départ du parking de la mairie de Massongy vers le lieu de stage.**

Le programme des vacances d'hiver paraîtra le mardi 28 janvier 2025 et les inscriptions débiteront le samedi 1er février de 9 h 30 à 12 h 00 à la MJC Chablais à Douvaine et au Méli-Mélo à Bons en Chablais.

UN SÉJOUR D'UNE SEMAINE EN JUILLET, ÇA TE TENTE ? DU 7 AU 11 JUILLET 2025

Si tu as entre 13 et 17 ans, rejoins-nous pour préparer ensemble ce séjour unique ! Théo et Gaston ont besoin d'autres jeunes pour le construire.

Cette année, nous avons fait le choix d'un projet ambitieux, à l'initiative des jeunes eux-mêmes, pour leur offrir une expérience différente. Ce séjour n'est pas simplement une opportunité de partir en vacances mais un projet collectif où les jeunes deviennent acteurs de leur propre aventure.

En s'engageant tout au long de l'année pour l'organiser, ils apprennent à prendre des responsabilités, développent leur autonomie et leur esprit d'initiative.

ACCUEIL LIBRE 12-17 ANS

Dans le cadre de l'accueil libre (gratuit et sans inscription), les jeunes peuvent trouver un lieu pour jouer, discuter, lire dans un espace qui leur est dédié : collection de jeux, coin lecture, mur d'expression. Un espace, dans les locaux de la MJC à Douvaine, favorable aux rencontres et à l'émergence de projets.

Les jeunes sont force de proposition et évoluent en autonomie accompagné.e.s par l'équipe d'animation qui peut également être un soutien aux initiatives telles que : séjours, manifestations, concerts, projets humanitaires.

HORAIRES, HORS VACANCES :

- Mardi et jeudi : 16 h - 18 h 45
- Mercredi : 12 h - 18 h 30
- Vendredi : 16 h - 22 h

HORAIRES PENDANT LES VACANCES

Du lundi au vendredi : 13 h - 18 h

Retrouvez tout le détail sur le site Internet de la MJC Chablais : www.mjc-chablais.com, rubrique ESPACE JEUNES.

Vous pouvez également vous inscrire à la newsletter de l'ALJ et être avertis des sorties de programmes et des événements que nous vous proposons.

aljeunes@mjc-chablais.com

06 41 71 73 96

TOUTES LES INFOS SUR www.mjc-chablais.com





THONON AGGLOMÉRATION

UN NOUVEAU VÉHICULE FRANCE SERVICES POUR ALLER À LA RENCONTRE DES USAGERS DE L'AGGLOMÉRATION

Deux ans après le lancement du service itinérant France Services dans l'agglomération, **un nouveau véhicule vient remplacer l'ancien bus pour répondre plus efficacement aux besoins des usagers et améliorer l'accessibilité aux services administratifs.**

Plus moderne, plus ergonomique et flambant neuf, le nouveau véhicule France Services, de type Renault Master, offre un confort optimal, tant aux usagers qu'aux conseillers. Le concept quant à lui, reste inchangé : dans un seul et même lieu et sans rendez-vous, vous avez accès aux informations de premier niveau relevant des principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, France Travail, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA, la Poste et plus récemment Le Chèque Energie et France Renov' (accompagnement dans la réalisation et l'obtention d'aides financières liées aux travaux ou aux charges énergétiques de son logement).

LES DATES, HORAIRES ET LIEUX DES PERMANENCES SONT CONSULTABLES SUR LE SITE DE L'AGGLOMÉRATION.

Plus d'informations : 07 86 66 25 38 - www.thononagglo.fr - Service gratuit, ouvert à tous avec accès PMR.

DÉCOUVREZ LES BALADES À VÉLO DANS LE GRAND GENÈVE

Le Grand Genève a édité cet été **une carte papier inédite regroupant près de quarante balades à vélo et à VTT à travers la région, incluant des itinéraires en France et en Suisse. Disponible gratuitement aux guichets des offices du tourisme transfrontaliers, elle permet de découvrir facilement les trésors de notre territoire.**

Grâce à un système de QR codes, chaque balade est accessible sur l'application Geovelo, qui guide les cyclistes en temps réel et présente les points d'intérêt. Cette carte pratique vous aide à choisir une balade, trouver la gare la plus proche et localiser les services de location de vélos.

Rendez-vous dans votre office du tourisme pour obtenir votre exemplaire !

Plus d'informations www.grand-geneve.org/carte-velo

Pour télécharger l'application Geovelo : geovelo.app/fr/



RECENSEMENT DES FRONTALIERS

Si vous êtes travailleurs frontaliers suisses ou doubles nationaux dans le canton de Genève et habitez la commune de Massongy, venez en mairie vous faire recenser.

Pour cela, il suffit de vous présenter à l'accueil, muni de votre pièce d'identité et de nous indiquer le nom et adresse de votre employeur. Cette déclaration permettra à la commune de bénéficier d'une rétrocession fiscale genevoise.

Les titulaires du permis G ne sont plus obligés d'accomplir cette démarche puisqu'ils sont recensés directement par l'Office cantonal de la population et des migrations délivrant ce permis.



Ne donnez jamais d'argent, ni de code secret... un policier ou un employé ne vous demandera jamais d'argent, ni de code secret, ni où vous cachez vos valeurs.

Gardez les numéros utiles sous la main... police, pompiers, numéros des compteurs, personne de confiance, etc.

Entretenez votre réseau social... sachez à qui demander de l'aide autour de vous !

Vous avez le droit de dire NON ! Vous n'êtes jamais obligé de laisser entrer quelqu'un chez vous, pas même un policier. En cas de doute n'ouvrez pas, demandez un nouveau rendez-vous et faites vous accompagner d'un proche.

7 Astuces ... pour éviter les vols par ruse

Vérifiez qui sonne avant d'ouvrir... utilisez un (vidéo) parlophone, un judas, un entrebâilleur ou un code sonnette.

Soyez attentif au logo et à l'uniforme... chaque métier porte une tenue spécifique, ayez en tête la tenue officielle.

Exigez la carte de service... un policier ou un employé qui se présente chez vous dispose toujours d'une carte de service. S'il n'a pas de carte de service ou en cas de doute, refusez l'accès.



NOUVEAU
DÉCOUVREZ
LES INFOS DE
VOTRE COMMUNE
SUR VOTRE
SMARTPHONE

L'application
POLITEIA FRANCE
est l'outil indispensable
pour rester en contact
direct avec votre commune.



- gratuite
- pas de donnée personnelle
- pas de pub
- toutes les infos en temps réel



DÉPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE
Commune de Massongy
mairie@massongy.fr
www.massongy.fr

